



Guichet unique autorisations d'urbanisme

Guide d'utilisation pour les particuliers.

À compter de janvier 2022, le Pays de Mortagne dématérialise ses démarches d'autorisations d'urbanisme. Vous pourrez désormais effectuer vos demandes en ligne par le biais du guichet unique urbanisme :

<https://cc-mortagne.geosphere.fr/portailccs>

Ce guide vous accompagne pour la création d'un compte usager et pour le dépôt en ligne de votre demande d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir, certificat d'urbanisme...)

Avant d'entamer cette démarche, veillez à préparer les pièces à déposer en vérifiant leur taille (maximum 25 Mo par document).

Les extensions de format de fichier acceptées sont : *.pdf, *.jpg, *.png, *.tiff, *.gif.

CRÉER SON COMPTE USAGER

Dans un premier temps, vous devez vous inscrire au portail :

Vous êtes particulier :
créez un compte « Usager »

Connexion ou création de votre espace

Usager

Email

Mot de passe

Connexion

J'ai oublié mon mot de passe.

Créer un **compte Usager** Partenaire.

Complétez le formulaire d'inscription

Vos données de connexion

Adresse email*

Confirmation de l'adresse email*

Mot de passe*

Confirmation du mot de passe*

Votre mot de passe doit contenir au moins 8 caractères, une lettre minuscule, une lettre majuscule, un chiffre, un caractère spécial autorisé (@ \$! % * # ? &).

Vos coordonnées

Vous êtes
 Un particulier Une personne morale

Civilité*
Nom*
Prénom*

Date de naissance*
Commune de naissance*

Code département de naissance
Pays de naissance

N°
Extension
Adresse*

Lieu-dit
Boîte postale
Cedex

Code postal*
Commune*

Téléphone*

Validation

4 + 6 = ?

J'accepte les Conditions Générales d'Utilisation. *

Après avoir rempli vos coordonnées, vous devez indiquer le résultat du calcul et cocher la case. Puis validez le formulaire d'inscription.

⚠ VEILLEZ À NOTER VOTRE MOT DE PASSE, QUI RESTERA LE MÊME POUR TOUTES VOS DEMANDES.

✓ **Confirmation**
Un lien d'activation a été envoyé sur votre adresse email.

Rendez-vous ensuite dans **votre boîte mail** pour confirmer la création de votre compte.

⚠ Vous devez activer votre compte en cliquant sur le lien dans les 30 mn qui suivent.

(Pensez à vérifier vos spams ou indésirables)

Création de votre compte

Administration du Guichet Unique <urbanisme@paysdemortagne.fr>
lundi 13 décembre 2021 14:39:14

Bonjour M Dupont,

Vous venez de vous inscrire au dépôt de dossiers d'urbanisme en ligne.

Pour activer votre compte, rendez vous à **adresse suivante**.
Ce lien est valide 30 minutes.

Cordialement,

Le logiciel CARTADS

Confirmation

Votre compte a été validé. Vous pouvez maintenant vous connecter.

ACCÉDER À SON COMPTE

Vous pouvez maintenant faire vos demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne.

Connectez-vous à la plateforme :

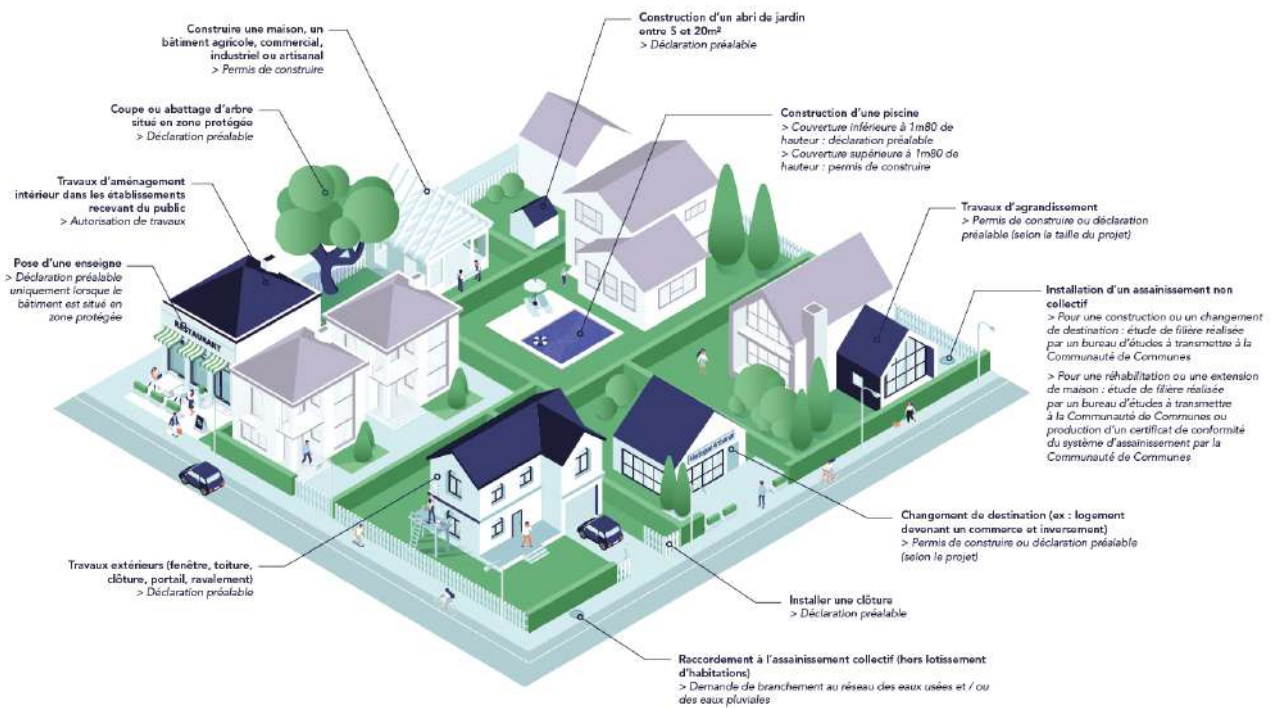
<https://cc-mortagne.geosphere.fr/portailccs>

- Choisissez le profil « Usager »
- Utiliser l'adresse email et le mot de passe choisis lors de votre inscription.

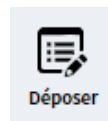
Vous avez alors accès au menu qui vous permettra d'effectuer vos demandes, suivre vos dossiers en cours ou encore échanger avec le service Urbanisme :



DÉPOSER UNE DEMANDE D'AUTORISATION D'URBANISME



Pour effectuer une demande, cliquez sur



1. TYPE DE LA DEMANDE

Indiquez le type de demande correspondant à votre projet

Puis validez pour passer à l'étape suivante

1 2 3 4
Type de la demande Description du projet Pièces du dossier Récapitulatif

Type de la demande

Commune*
CHANVERRIE

Type de dossier*
Permis de construire

Numéro du Cerfa*
13406*07 - Demande de Permis de construire pour une maison individuelle et/ou ses annexes compre...

Objet de la demande*
Permis de construire pour une maison individuelle

Valider

2. DESCRIPTION DU PROJET

L'étape 2 vous permet d'ajouter un demandeur et éventuellement un correspondant, par exemple le nom d'un notaire ou d'un architecte.



1 Type de la demande

2 Description du projet

3 Pièces du dossier

Demandeur(s)

Liste du (ou des) demandeur(s)

Monsieur Dupont Pierre (Principal)  

[Ajouter un demandeur](#)

Le demandeur principal accepte de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration

Correspondant

Si vous souhaitez que les courriers de l'administration (autres que les décisions) soient adressés à une autre personne, veuillez ajouter un correspondant

[Ajouter un correspondant](#)

[Valider](#)

Vous n'aurez ensuite qu'à suivre les indications à chaque étape pour compléter tous les renseignements concernant le projet :

1 Type de la demande

2 Description du projet

3 Pièces du dossier

4 Récapitulatif

- Demandeur(s) [Modifier](#)
- Localisation du terrain [Modifier](#)
- Architecte [Modifier](#)
- Nature du projet [Modifier](#)
- Destination des constructions et tableau des surfaces [Modifier](#)
- Démolition [Modifier](#)
- Participation pour voirie et réseaux [Modifier](#)
- Application d'une législation connexe [Modifier](#)
- Déclaration des éléments nécessaires au calcul des impositions [Modifier](#)
- Versement pour sous-densité (VSD) [Modifier](#)

Autres Renseignements

3. PIÈCES DU DOSSIER

Vous êtes invités à joindre les pièces nécessaires à votre dossier.

Attention à bien déposer toutes les pièces obligatoires.

Vous pouvez sélectionner jusqu'à 6 fichiers pour chaque pièce.

Chaque fichier ne doit pas dépasser la taille de 25 Mo.

Les formats de fichier autorisés sont : .doc,.docx,.pdf,.jpg,.jpeg,.bmp,.png

The screenshot shows a progress bar at the top with four steps: 1. Type de la demande, 2. Description du projet, 3. Pièces du dossier (highlighted), and 4. Récapitulatif. Below the progress bar, the section is titled 'Pièces obligatoires pour tous les dossiers'. It contains two rows of required documents:

- PCMI01 *** Un plan de situation du terrain [Art. R. 431-37 a) du code de l'urbanisme]. Below it, a warning icon and the text 'Aucun fichier'. To the right is a button 'Ajouter un fichier'.
- PCMI02 *** Un plan de masse des constructions à édifier ou à modifier [Art. R. 431-9 du code de l'urbanisme]. Below it, a warning icon and the text 'Aucun fichier'. To the right is a button 'Ajouter un fichier'.

4. RÉCAPITULATIF

Avant de déposer votre demande, le récapitulatif vous permet de vérifier les informations saisies.

The screenshot shows the 'Récapitulatif' step, which is the fourth step in the progress bar. The progress bar shows steps 1, 2, 3, and 4 (highlighted). The main content area is titled 'Récapitulatif' and contains a button 'Vérifier les informations saisies'. Below this is the 'Validation de la demande' section with three checkboxes:

- Permettre l'utilisation des informations nominatives commerciales de ce formulaire à des fins commerciales
- Je certifie que les informations fournies sont exactes et signe électroniquement les documents*
- J'accepte les Conditions Générales d'Utilisation *

At the bottom of the form is a button 'Déposer ma demande'. A green callout box on the right contains the following text:

Vous devez signer votre demande et accepter les conditions d'utilisation.
(La signature électronique est obtenue en indiquant le nom, prénom du demandeur et son adresse postale)

Pour finir, cliquez sur le bouton « Déposer ma demande »

At the bottom left, a green confirmation box reads:

✓ **Confirmation**
Votre demande a été envoyée. Vous allez prochainement recevoir un accusé d'enregistrement électronique.

(Selon le volume des pièces jointes au dossier, le dépôt peut prendre plusieurs minutes.)

Vous recevrez un accusé d'enregistrement électronique et un récépissé de dépôt par mail (généralement dans les 15mn qui suivent).



Si une erreur est survenue, un autre email l'indique. Dans ce cas, vérifiez votre saisie dans le dossier ou contactez urbanisme@paysdemortagne.fr

INTERROMPRE ET REPRENDRE SA DEMANDE

Si vous devez interrompre votre demande, ou qu'il vous manque des pièces, votre progression est conservée.



Cet espace vous permet d'accéder aux dossiers dont vous avez commencé la saisie, sans les avoir finalisés.



En cas de doute ou pour vous faire accompagner, ou si vous avez besoin d'informations, contactez le service Urbanisme.

SUIVRE UNE DEMANDE D'AUTORISATION D'URBANISME

Une fois le dossier déposé, vous pouvez suivre son avancement sur votre compte, accéder aux informations et aux pièces déposées, voire redéposer des pièces selon l'instruction du dossier.

Mes dossiers en cours

Traitement de mon dossier PC 085 134 21 H0003

Votre dossier est **en cours d'instruction**

Type de dossier : PC
Objet de la demande : Autre permis de construire
Déposé le 13/12/2021 sur la commune de MALLIEVRE
Au 1 rue du Bocage
Parcelles : 134 B 212

[Voir l'avancement du dossier](#)

[Accéder aux pièces et correspondances du dossier \(0\)](#)

[Déposer un retrait](#)

Le bouton « **Voir l'avancement du dossier** » présente les informations générales du dossier : référence, date de dépôt, date limite d'instruction, statut d'instruction, instructeur en charge du dossier...

État d'avancement de votre dossier

Accueil > État d'avancement de votre dossier

PC 085 134 21 H0003

- Informations générales
- Documents
- Déposer un retrait

Information

Les informations fournies le sont à titre purement indicatif et ne peuvent engager la responsabilité de la Ville. [Mentions légales.](#)

Informations générales

Numéro du dossier	PC 085 134 21 H0003
État	En cours d'instruction
Date de dépôt	13-12-2021
Date de validation des pièces complémentaires	13-12-2021
Date limite d'instruction	13-03-2022

Documents

- PC00 - Formulaire Cerfa du dossier
- PC01 - Un plan de situation du terrain [Art. R. 431-37 a) du code de l'urbanisme]
- PC02 - Un plan de masse des constructions à édifier ou à modifier [Art. R. 431-9 du code de l'urbanisme]
- PC03 - Un plan en coupe du terrain et de la construction [Article R. 431-10 b) du code de l'urbanisme]
- PC04 - Une notice décrivant le terrain et présentant le projet [Art. R. 431-8 du code de l'urbanisme]
- PC05 - Un plan des façades et des toitures [Art. R. 431-10 a) du code de l'urbanisme]
- PC06 - Un document graphique permettant d'apprécier l'insertion du projet de construction dans son environnement [Art. R. 431-10 c) du code de l'urbanisme]
- PC07 - Une photographie permettant de situer le terrain dans l'environnement proche [Art. R. 431-10 d) du code de l'urbanisme]
- PC08 - Une photographie permettant de situer le terrain dans le paysage lointain [Art. R. 431-10 d) du code de l'urbanisme]

Le bouton « **Accéder aux pièces et correspondances du dossier** » permet d'accéder à la liste des pièces déposées.

Documents

Accueil > Documents

PC 085 134 21 H0003

- Informations générales
- Documents
- Déposer un retrait

Pièces déposées sur le dossier

Code	Description	Date réception
PC00	Formulaire Cerfa du dossier Recapitulatif de la demande.pdf	13/12/2021
PC01	Un plan de situation du terrain [Art. R. 431-37 a) du code de l'urbanisme] ? 1-PC01.jpg	13/12/2021
PC02	Un plan de masse des constructions à édifier ou à modifier [Art. R. 431-9 du code de l'urbanisme] ? 17-PC02.jpg	13/12/2021
PC03	Un plan en coupe du terrain et de la construction [Article R. 431-10 b) du code de l'urbanisme] ? 19-PC03.jpg	13/12/2021
PC04	Une notice décrivant le terrain et présentant le projet [Art. R. 431-8 du code de l'urbanisme] ?	13/12/2021

Le bouton « **Déposer un retrait** » vous permet de demander l'annulation du dossier, à condition qu'aucun travaux n'ait été engagé.

Mes dossiers en cours

Traitement de mon dossier **PC 085 134 21 H0003**

Votre dossier est **en cours d'instruction**

Type de dossier : PC
Objet de la demande : Autre permis de construire
Déposé le 13/12/2021 sur la commune de MALLIEVRE
Au 1 rue du Bocage
Parcelles : 134 B 212

- Voir l'avancement du dossier
- Accéder aux pièces et correspondances du dossier (0)
- Déposer un retrait**

Déposer une demande de retrait pour le dossier PC 085 134 21 H0003

Accueil > Déposer une demande de retrait pour le dossier PC 085 134 21 H0003

PC 085 134 21 H0003

- Informations générales
- Documents
- Déposer un retrait

Bonjour,
Je voudrais annuler mon dossier et je certifie n'avoir pas commencé les travaux.
Cordialement.

Envoyer

DÉPOSER DES PIÈCES COMPLÉMENTAIRES

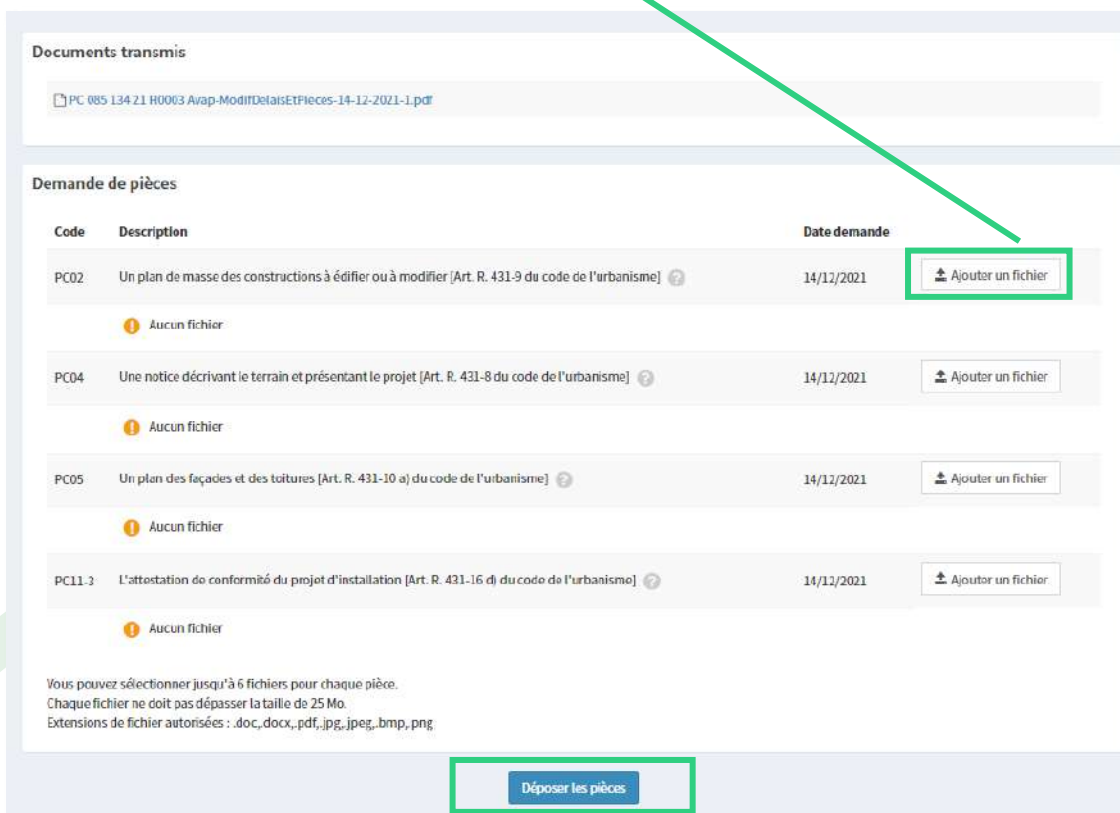
Sur les dossiers en cours, selon l'instruction du dossier, le service Urbanisme peut vous demander de redéposer une ou des pièce(s) complémentaire(s).
Vous serez avertis par mail et sur votre Espace



Un nouveau bouton « Déposer des pièces » s'ajoute au menu

Dans la rubrique « Documents transmis », vous trouverez les explications dans le courrier joint.

Vous pouvez ajouter une nouvelle pièce



Cliquer sur « Déposer les pièces »

SUITE À VOTRE DEMANDE

Une fois le dossier complet, le service instructeur analyse la conformité du dossier d'urbanisme avec les règlements en vigueur sur le territoire.

Dès la décision prise et l'arrêté délivré en mairie, vous êtes informé automatiquement.

Si la décision est favorable, vous devez afficher votre autorisation de façon visible sur la voie publique.

La suite du dossier peut également être déposé via le guichet unique :

Mes dossiers en cours

Traitement de mon dossier PC 085 134 21 H0003

Votre dossier est **attente déclaration ouverture chantier**

Type de dossier : PC

Objet de la demande : Autre permis de construire

Déposé le 13/12/2021 sur la commune de MALLIEVRE

Au 1 rue du Bocage

Parcelles : 134 B 212

Voir l'avancement du dossier

Accéder aux pièces et correspondances du dossier (2)

Déposer un retrait

Déposer un permis modificatif

Déclarer l'ouverture de chantier

Déposer une demande de prorogation

Déposer un recours